



Le Maire

Mises en place dès ma prise de fonction en 2008, les visites de quartier me permettent d'être au plus près des problématiques concrètes de chaque quartier et de faire le point avec vous sur les sujets qui vous préoccupent ainsi que sur les projets de la commune.

J'ai donc entrepris une nouvelle visite du quartier Gouraud le 12 octobre 2019.

Cette rencontre m'a permis d'échanger avec de nombreux habitants sur les sujets de votre quartier et sur la ville.

POINTS ÉVOQUÉS DANS VOTRE QUARTIER

• Travaux Eole

Comme indiqué lors de la visite de quartier, SNCF Réseau organisera un point sur l'avancée de leurs travaux sur les 3 puits Eole de Neully (Gouraud, CDG/rue de l'Hôtel de Ville et Place du Marché) le Mardi 19 novembre 2019, de 18h à 20h30, au Théâtre Le Village (4 rue de Chézy).

• Aménagement Place Gouraud et rue du Château

Sur le même format que la réunion publique qui s'est tenue avant les travaux de la rue Louis Philippe, la Ville a souhaité organiser une réunion sur les aménagements futurs de la Place Gouraud et de la rue du Château, qui auront lieu à l'issue des travaux Eole.

L'objectif de cette rencontre, qui se tiendra Mardi 17 décembre 2019, de 18h30 à 20h30, à l'Espace Dupont-Fauville (Salle Marguerite – 3 rue Beffroy), sera de pouvoir échanger sur ce projet et de partager en amont les différentes possibilités d'aménagement, avant la finalisation des études.

Si vous souhaitez participer à cette réunion, merci de bien vouloir confirmer votre présence auprès de la Direction Générale Cadre de Vie : poleespacespublics@ville-neullysurseine.fr / 01 40 88 88 81.

• **Signalisation restriction de circulation des poids-lourds rue Garnier**

Plusieurs riverains se sont plaints d'une mauvaise signalisation concernant la restriction de l'accès des poids-lourds de plus de 3,5 tonnes rue Garnier, notamment au niveau de l'angle de la rue Ybry.

Le service de la Voirie va procéder à un changement de taille de panneau, au niveau du carrefour Garnier/Ybry, afin que celui-ci soit plus visible et retrouve la taille qu'il avait en 2015 et qui correspond à celle du panneau situé au niveau de la rue Blaise Pascal.

Seules les problématiques générales sont consignées dans ce compte-rendu mais l'ensemble des points particuliers soulevés lors de cette visite (Livraisons Monoprix Huissiers, SDF à proximité de l'immeuble Gecina, dépôts sauvages, nuisances chantier Kosmo, aménagements cyclables, ventilation Dior etc.) a été transmis aux différents services concernés. Soyez donc certains que ces derniers assureront un suivi tout particulier des dossiers évoqués le 12 octobre.

À SAVOIR

• **Renforcement du dispositif contre les rats**

Comme toutes les villes de la région parisienne, Neuilly est confrontée à la présence de rats sur son territoire. Leur nombre n'a pas augmenté mais ils deviennent plus visibles du fait de leurs déplacements en surface.

La Ville intervient sur la voie publique, le réseau d'assainissement communal, les bâtiments, parcs et jardins communaux.

Nous mettons d'ores et déjà en œuvre un certain nombre d'actions : accentuation des passages préventifs (6 fois par an), suivi du traitement du réseau d'assainissement départemental géré par la SEVESC, exigence – selon la réglementation – d'un certificat de traitement raticide de tous les chantiers, vérification des certificats obligatoires de dératisation pour les copropriétés.

Dès la mi-novembre, de nouvelles actions seront également mises en place sur les rues où les rats sont les plus nombreux : avenue du Roule et sur l'Île de la Jatte (du Pont de Bineau jusqu'au Temple de l'Amour). Ces interventions concerneront le débroussaillage des espaces verts afin de réduire les cachettes, la plantation de plantes vivaces plus petites ou de gazon, la réduction des points d'accès à l'eau et à la nourriture ainsi que le traitement des nids avec de la glace carbonique.

De nouvelles poubelles seront également installées, spécialement conçues pour Neuilly, celles-ci répondront à la fois aux exigences du plan Vigipirate et à la lutte contre les rats. Les premières corbeilles seront implantées le long de l'avenue du Roule ainsi que sur l'avenue Charles de Gaulle, au fur et à mesure de l'avancée des travaux des Allées de Neuilly.

Les acteurs privés, copropriétés et usagers de l'espace public ont également un rôle à jouer et doivent harmoniser leurs initiatives avec celles de la Ville afin d'obtenir un résultat durable. Nous serons ainsi particulièrement vigilants sur le respect de la réglementation en vigueur en matière de dératisation des copropriétés, horaires de sortie des bacs d'ordures ménagères, réglementation des squares etc.

• Loi SRU : Neuilly remporte son contentieux administratif contre l'Etat

Les objectifs assignés à la Ville en matière de construction de logements sociaux se heurtent aux réalités foncières et immobilières de Neuilly.

Face à des objectifs impossibles à tenir, la Ville a engagé en 2009 un contentieux administratif contre l'Etat.

En effet, pour acquérir les 5 640 logements sociaux demandés par les textes d'ici 2025, et sur la base d'une valeur moyenne de 7 800 €, la Ville aurait dû :

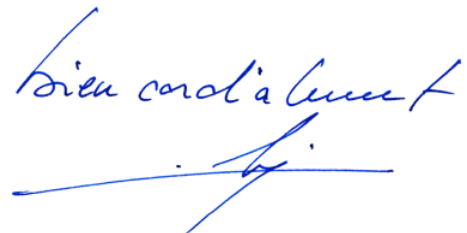
- dépenser plus de deux milliards d'euros sur les 9 ans,
- préempter 34 % des ventes réalisées chaque année dans la commune.

Le 20 juin dernier, la Cour d'Appel de Versailles a condamné l'État pour «erreur manifeste d'appréciation» sur la faisabilité des objectifs à atteindre. La bonne foi de la Ville est ainsi reconnue après des années de procédure et d'argumentation.

Depuis ce jugement, la Ville travaille sur les suites à donner afin qu'elle ne soit plus pénalisée.

Cette rencontre nous a permis d'aborder de façon constructive des dossiers importants intéressant une grande majorité de Neuilléens résidant dans le quartier Gouraud.

Je reste à votre disposition et à votre écoute pour continuer à améliorer la vie du quartier.



Jean-Christophe FROMANTIN

Pour contacter le Maire

Permanence sans rendez-vous **le vendredi de 16h à 18h.**

mr.lemaire@ville-neuillysurseine.fr -  @jcfromantin -  Jean-Christophe Fromantin

Adresse postale : M. le Maire, Hôtel de Ville - 96, avenue Achille Peretti - 92522 Neuilly-sur-Seine

Cabinet du Maire : 01 40 88 88 88

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES À LIRE SUR LE SITE *neullysurseine.fr*



CONFÉRENCE-DÉBAT LES JEUNES FACE À L'INFORMATION Jeudi 28 novembre 2019 de 19h30 à 21h30 Cinéma Le Village - 4, rue de Chézy

L'Espace Santé Jeunes réunit autour de la table des professionnels des médias, du journalisme, de l'éducation nationale et du développement de l'esprit critique afin d'aider les jeunes à distinguer le vrai du faux sur internet.



RÉDUCTION DES DÉCHETS Ateliers et collectes solidaires Samedi 23 et dimanche 24 novembre 2019 Place du marché

Collecte des déchets d'équipement électriques et électroniques, livres, piles, textiles, information sur le compostage, animation AntiGaspi avec un vélo mixeur, ressources mobiles, ateliers d'auto réparation de vélo, de cuisine et santé. A l'occasion de la semaine européenne de la réduction des déchets.



L'APPLICATION NEULLY VOIX PUBLIQUE ÉVOLUE Téléchargez-là*!

Salissures, dégradation, stationnement deux roues gênants, nuisibles ... choisissez parmi les types de signalement proposés et postez votre photo géolocalisée.

Nouveaux services : cartes des déménagements et des travaux en cours, stationnements, numéros utiles.

***Attention ! Vous devez télécharger la nouvelle application.**

La version précédente ne se met pas à jour automatiquement.



Neully Actualité

**Abonnez-vous à la newsletter
sur neullysurseine.fr**



neullysurseine.fr



@VilledeNeully



Ville de Neully



Appli Ville de Neully

INFORMATION À L'ATTENTION DES PRÉSIDENTS DE COPROPRIÉTÉ

Si vous souhaitez recevoir la **Lettre aux responsables de copropriété** numérique, abonnez-vous en ligne sur le site de la Ville www.neullysurseine.fr/coproprietes